

Georges-Louis Leclerc, Comte de Buffon (1749) *Histoire naturelle, générale et particulière, avec la description du cabinet du Roy, tome second, de l'enfance*, p. 465-466

(...) Le germe des dents est d'abord contenu dans l'alvéole et recouvert par la gencive, en croissant il pousse des racines au fond de l'alvéole, et il s'étend du côté de la gencive. Le corps de la dent presse peu à peu contre cette membrane, et la distend au point de la rompre et de la déchirer pour passer au travers; cette opération, quoique naturelle, ne suit pas les loix ordinaires de la Nature, qui agit à tout instant dans le corps humain sans y causer la moindre douleur, et même sans exciter aucune sensation; ici il se fait un effort violent et douloureux qui est accompagné de pleurs et de cris, et qui a quelquefois des suites fâcheuses; les enfans perdent d'abord leur gaieté et leur enjouement, on les voit tristes et inquiets, alors leur gencive est rouge et gonflée, et ensuite elle blanchit lorsque la pression est au point d'intercepter le cours du sang dans les vaisseaux; ils y portent le doigt à tout moment pour tâcher d'appaiser la démangeaison qu'ils y ressentent; on leur facilite ce petit soulagement en mettant au bout de leur hochet un morceau d'ivoire ou de corail, ou de

quelque autre corps dur et poli; ils le portent d'eux-mêmes à leur bouche, et ils le serrent entre les gencives à l'endroit douloureux: cet effort opposé à celui de la dent, relâche la gencive et calme la douleur pour un instant, il contribue aussi à l'amin-cissement de la membrane de la gencive, qui étant pressée des deux côtés à la fois, doit se rompre plus aisément, mais souvent cette rupture ne se fait qu'avec beaucoup de peine et de danger. La Nature s'oppose à elle-même ses propres forces; lorsque les gencives sont plus fermes qu'à l'ordinaire par la solidité des fibres dont elles sont tissées, elles résistent plus long-temps à la pression de la dent, alors l'effort est si grand de part et d'autre qu'il cause une inflammation accompagnée de tous ses symptômes, ce qui est, comme on le sçait, capable de causer la mort; pour prévenir ces accidens on a recours à l'art, on coupe la gencive sur la dent, au moyen de cette petite opération la tension et l'inflammation de la gencive cessent, et la dent trouve un libre passage¹.
(...)

¹On trouve aussi mention de cet acte chirurgicale dans l'Encyclopédie de Diderot et D'alembert, à l'article "Dentition", tome IV (1754), p.848